



COMPTE RENDU DE LA REUNION TELEPHONIQUE DU BUREAU

13 février 2013

Participants :

Laurence Tanguille Présidente, Jean-Pierre Holvoet Président-adjoint, Dominique Lasserre Secrétaire général, Éric Lefebvre Trésorier, José Prévot Trésorier-Adjoint, Olivier Garnier Secrétaire-Adjoint, Éric Alexis Directeur Technique National

1 - Le Projet Fédéral

L'écriture du projet fédéral avance, la dernière réunion grande région aura lieu à Toulouse le 16 février. Compte tenu des restrictions budgétaires et afin d'orienter le Conseil d'Administration sur les actions prioritaires fédérales et les choix budgétaires qui en découleront, Laurence Tanguille a sollicité les grands électeurs. Seul le CDS 39 a répondu.

Décision :

Une relance vers les GE sera faite.

2 - Le budget

La dernière version du projet de budget proposé par le Bureau sera diffusée aux coordinateurs de pôle ; ceux-ci devront la transmettre à leurs commissions et recueillir leurs observations en vue de la préparation du Conseil d'Administration.

3 - Validation des actions RI 2013 - Le budget de la CREI

La baisse de la convention d'objectif est confirmée à -5,86 %. Les actions internationales ne sont plus ni au CNDS, ni dans la convention d'objectif. Les modalités de financement par le CNOSF ne sont pas connues mais l'enveloppe du montant transféré du CNDS au CNOSF est divisé par deux et est envisagé à 500 000 euros (pour l'ensemble des fédérations).

Le budget doit être construit à partir des orientations données par le Conseil d'Administration de décembre. Le Bureau proposera au Conseil d'Administration de valider la liste des actions internationales de la Fédération présentée par la CREI (*il sera demandé à la CREI de compléter le tableau pour faire apparaître le montant global de chacune des actions*). Ce tableau sera soumis au bureau international du Ministère pour le confronter avec les orientations ministérielles qui permettront l'octroi d'éventuelles subventions. Toutefois, compte tenu de l'incertitude qui pèse sur le financement des "bi-gouv ou mono-gouv", le Bureau proposera de financer les actions des commissions indépendamment des aides de l'Etat qui pourraient être attribuées au titre des relations internationales.

Si des subventions sont octroyées, le montant équivalent serait alors affecté aux aides aux expéditions.



Le bureau proposera au Conseil d'Administration de considérer que les actions internationales des commissions constituent la base des actions internationales de la Fédération et qu'il y a lieu de les préserver.

Cette position sera revue pour 2014 si l'Assemblée Générale accepte de revoir le montant des cotisations pour le budget 2014 qui permettrait de donner de l'aisance dans l'élaboration du budget fédéral.

Décision :

L'ensemble de ces propositions sera présenté au Conseil d'Administration pour validation.

Il sera rappelé à la CREI, la décision du Comité Directeur de mars 2012, supprimant les DPE Sup ; seules les DPE, sur proposition de la DN CREI et à condition qu'elles répondent à tous les critères, seront financées.

4 - Augmentation des cotisations en 2014

Compte tenu des contraintes financières actuelles, il faut d'ores et déjà envisager une augmentation significative des cotisations.

5 - Les sponsors

La fédération s'appuie sur le cinquantenaire à Millau pour développer des contacts de partenariats. La commission communication pilote cette action avec System D. Toutes suggestions doivent leur être adressées.

6 - Charte contre l'homophobie, Guide sur les incivilités

Le Ministère des sports lance une enquête sur le suivi de la charte contre l'homophobie. Le Comité Directeur a délibéré sur l'approbation de cette charte mais en demandant que la charte s'inscrive, pour la Fédération française de spéléologie, dans une action plus large de lutte contre toutes les discriminations. Nous attendons une réponse du CNOSF qu'Éric Alexis va relancer.

7 - Arrêté municipal de Cilaos

Le maire de CILAOS a pris un arrêté pour interdire l'accès aux chemins de randonnée et cours d'eau de son territoire. La ligue réunionnaise de canyon a déjà engagé un recours gracieux.

Décision :

Le secrétaire général de la CCI sollicitera la fédération délégataire pour savoir qu'elle suite elle souhaite engager.

8 - BAPAAT à la Réunion

Le SYPRAL de l'île de la Réunion nous a transmis copie d'un courrier adressé à la Direction jeunesse et sports, pour dénoncer des pratiques liées à la rémunération de la tutelle des BAPAAT spéléo, sur l'île de la Réunion. Ce contentieux est connu et a fait l'objet de discussion, notamment lors de la première visite de Serge FULCRAND (CTN) et de Didier CAILHOL, à la demande de la DJSCS de la Réunion afin de produire une expertise sur les tunnels de lave. Ce point avait déjà été évoqué lors de la réunion de novembre en présence d'Éric ALEXIS et Laurence TANGUILLE.



Décision :

Ce litige doit être géré par la direction régionale du Ministère des Sports dans le cadre du Code du Sport. Il sera accusé réception du courrier auprès de cette instance.

9 - Démission de Thierry COLOMBO / Intérim pôle Formation /appel à candidature au C.A.

Thierry Colombo annonce sa démission du Conseil d'Administration. Jean-Pierre HOLVOET assurera l'intérimaire du responsable du pôle formation jusqu'au prochain Conseil d'Administration de mars.

Pour que les candidatures paraissent dans le descendeur, il faut qu'elles soient connues avant le 28 mars. Comme il est nécessaire de prévoir au minimum un mois entre l'ouverture et la clôture de l'appel, celui-ci devra être diffusé avant fin février. Le bureau rappelle que c'est une opportunité pour susciter des candidatures féminines.

Décision :

Un appel de candidatures vers tous les fédérés est à lancer rapidement dans Spelunca et sur les différentes listes.

10 - Convention cadre emploi d'avenir

Le Ministère invite les fédérations à signer une convention d'engagement en matière de création d'emploi d'avenir. Pour la FFS, ceci ne pourra être envisagé que dans le cadre du projet de création d'emploi dans les structures fédérales.

11 - Demande de RDV du CNOSEF sur sport en entreprise.

Le CNOSEF sollicite la Fédération sur la thématique du rapprochement Entreprises-Fédérations sportives et souhaiterait obtenir un rendez-vous au siège de la FFS. Laurence TANGUILLE assurera cet entretien.

12 - Fonctionnement de Spelunca

Compte tenu que la réunion de travail sur la revue est en attente de montage depuis près de 3 mois, sans succès, le Président de la commission publication et le rédacteur en chef de Spelunca sont convoqués par la Présidente le 24 février à 13h30 au siège fédéral. Jean-Pierre HOLVOET, Rémy LIMAGNE et Jean-Jacques BONDOUX participeront à la réunion.

13 - Congrès régional et AG FFS 2014

La candidature du Jura sera soumise au prochain Conseil d'Administration.

Décision :

Un dossier sera réclamé au CDS 39 pour présenter cette candidature au Conseil d'Administration.

14 - Karsteau

Au regard des subventions versées où en est ce projet ? Un point a été demandé par Éric LEFEVRE au responsable du projet afin d'informer le CA sur l'état d'avancement de Karsteau.



15 - Tarif journée label jeune

Rémy Limagne propose d'augmenter le tarif d'1 euro par jour. Ce point sera étudié par le Conseil d'Administration dans le cadre du vote du budget. Le débat s'installe sur la pertinence de cette augmentation, somme peu significative. Le budget label jeune (2365 € en 2012) est inséré dans le parcours jeunes et fait l'objet d'une ligne identifiée dans la convention d'objectifs. L'augmentation peut parfaitement être digérée par le budget du parcours jeunes (proposition de Fabrice ROZIER).

16 - Conservatoire du milieu souterrain

L'objectif du conservatoire est de conserver les conventions, conseiller les CDS, se substituer aux CDS dans certains cas, comme cela aurait pu l'être avec le CDS 24 lors de son achat de terrain renfermant une cavité d'initiation importante pour la Dordogne. Si le Conservatoire n'a pas de ligne politique, il conviendrait de promouvoir son rôle (vitrine fédérale).

17 - Déménagement de Courniou

Suite à la décision de la Mairie, de ne plus honorer les termes de la convention qui la lie avec la Fédération, il a été convenu lors du dernier Conseil d'Administration de déménager le fond fédéral. Patrick PALLU est chargé de faire le déménagement pour transférer le fond chez lui, en attente du nouveau site, en cours de recherche. Une convention sera signée avec Patrick PALLU pour clarifier les termes de l'entreposage à son domicile. Le déménagement est prévu semaine 8 et sera supervisé par un huissier.

18 - Expédition nationale 2014

La CREI proposera au Conseil d'Administration de désigner deux expéditions nationales. Si cette possibilité existe bien au regard du règlement intérieur de la CREI, elle doit rester exceptionnelle et surtout respecter les délais de présentation, soit seize mois avant le départ en expédition, prévus dans le règlement intérieur de la commission.

19 - Prix de Joly

A ce jour, deux dossiers sont en concurrence pour ce prix. Isabelle OBSTANCIAS, déléguée, mettra en route la procédure afin que le prix puisse être remis à Millau.

20 - Valorisation des sports de nature

Le MJS met à la disposition des fédérations, sur son site, un espace de promotion des activités. Un article sera proposé pour présenter les 50 ans de la fédération.

21 - Relance cotisation FNE

Compte tenu des positions peu favorables de la FNE pour la spéléologie, la FFS ne reprendra pas de cotisations à la FNE.

22 - Demande CSR RA

Le CSR Rhône-Alpes demande à domicilier son siège social à la Fédération afin d'y recevoir son courrier. Il demande également à pouvoir disposer d'une armoire pour y stocker ses archives

Décision :

Avis favorable. Il faut signer une convention avec le CSR Rhône-Alpes.

23 - Région décentralisée et AVEN

Midi-Pyrénées demande à ce qu'on adapte le fonctionnement du logiciel AVEN aux spécificités des régions décentralisées. Les remarques formulées seront prises en compte autant que possible dans la rédaction du cahier des charges. Les CSR décentralisés seront informés en temps voulu.

24 - Courrier de Robert Lavoignat

Un courrier de Robert LAVOIGNAT fait état de graves dysfonctionnements au sein du Spéléo Club de Dijon.

Décision :

La requête sera soumise au prochain Conseil d'Administration.

25 - Devis brochure Agenda 21

Le devis GAP est validé sur le budget 2012 de la Co-Com. Il s'agira d'une plaquette, les fiches seront consultables sur le site fédéral.

26 - Réponse au Directeur des sports

Le directeur des sports a transmis un courrier expliquant les raisons du choix de ne pas donner la délégation canyoning à la FFS. *Extrait :*

Concernant votre demande relative à la discipline du canyoning, il a été considéré que la Fédération française de montagne et escalade (FFME) assume cette délégation depuis de nombreuses années sans de problèmes notoires.

La FFME montre une position d'ouverture en acceptant de travailler sur de nombreux sujets avec votre fédération; en outre elle est experte en termes de sécurité sur l'organisation de cette activité dite à risques.

Décision :

Une réponse lui sera faite pour marquer notre désapprobation sur les arguments. Un second courrier sera transmis pour protester contre les modalités de la tenue de la réunion Convention d'objectifs.

27 - Cotisation AFNOR

Éric ALEXIS vérifie la portée de cet abonnement.

28 - Plan sport santé

Il faut relayer l'instruction sur le sport santé auprès des CDS.

29 - Les CTF dans l'organigramme

Les CTF ont demandé à apparaître dans l'organigramme fédéral. Le bureau fédéral est favorable à cette demande, mais reste à trouver le bon positionnement soit avec leur structure, soit avec la DTN. Les Présidents de CDS et de CSR concernés seront sollicités.

30 - Le site fédéral

Olivier Garnier interpelle la Co-Com sur le suivi des films réalisés par les bénévoles, qui transmettent leurs films pour diffusion sur le site FFS et qui ne savent pas si leur œuvre a été retenue ou refusée.

Décision :

La Co-Com accusera désormais réception de ces envois et précisera s'ils seront diffusés ou non.

